

M^e André Gariépy
Commissaire aux plaintes,
reconnaissance des compétences professionnelles
Office des professions du Québec
Notes biographiques

M^e André Gariépy est diplômé en droit et en économie de l'Université de Montréal. Il est membre du Barreau du Québec et de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec. Il détient également une certification universitaire en gouvernance de sociétés (ASC). Sa carrière est marquée par l'engagement dans le domaine des politiques publiques au Québec et sur la scène internationale. Il a acquis une solide connaissance du système professionnel québécois, ses principes, son fonctionnement et ses lois. Il a également participé à des projets internationaux en lien avec la réglementation des professions, la mobilité professionnelle et la reconnaissance des compétences. Jusqu'à sa nomination, il était consultant international sur ces matières.

M^e Gariépy a amorcé sa carrière comme conseiller juridique de l'Ordre des psychologues du Québec. Par la suite, il a assumé des fonctions de conseiller politique et de direction de cabinet ministériel au sein du gouvernement du Québec (Justice et Sécurité publique).

De 1999 à 2007, M^e Gariépy a été directeur général du Conseil interprofessionnel du Québec, qui regroupe et assure la concertation des ordres professionnels québécois à l'égard de leur mission de protection du public. Parallèlement, il a présidé le comité des relations internationales du *Council on Licensure, Enforcement and Regulation* (CLEAR), organisation internationale dans le domaine de la réglementation professionnelle. Il a siégé au conseil d'administration de CLEAR pendant plusieurs années et fut le premier Québécois à devenir en 2006 *President-Elect* de cet organisme. Il a été à l'origine du premier Congrès mondial sur la réglementation professionnelle qui fut organisé par CLEAR en 2009 à Dublin.

Au fil de ces expériences, de 1999 à 2007, M^e Gariépy a joué un rôle significatif sur la question de l'intégration des personnes immigrantes aux ordres professionnels. Il a participé activement à plusieurs comités et groupes de travail gouvernementaux sur cette question. En décembre 2004 et dans la foulée du Forum des générations, le Conseil des ministres le nomme au sein de *l'Équipe de travail sur la reconnaissance des acquis des personnes immigrantes*, qui a déposé son rapport en décembre 2005.

M^e Gariépy a été l'instigateur de l'adoption en 2006 des premiers principes et de la première démarche systémique d'évaluation des pratiques des ordres professionnels en reconnaissance des compétences. Découlant de ces travaux, l'organisme qu'il dirigeait a été finaliste des *Prix de la citoyenneté du Québec* en 2006 et 2007, de même qu'il s'est vu décerner le *Prix canadien de la reconnaissance des acquis 2006*. En 2007, M^e Gariépy est devenu membre du conseil d'administration de l'Association canadienne pour la reconnaissance des acquis. Plus récemment, il a agi comme chargé de mission pour le compte du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles en vue de la mise en place de Leaders Diversité, un réseau national de gens d'affaires en soutien à la diversité ethnoculturelle en emploi et en affaires. Il a par la suite agi comme membre et secrétaire du conseil d'administration de l'organisme.

De 2007 jusqu'à sa nomination au poste de Commissaire aux plaintes, M^e Gariépy était consultant international et gestionnaire de projets sur les systèmes juridiques, la libéralisation du commerce, de même que la réglementation et la mobilité professionnelle. Il a agi sur mandat, notamment, de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de la Commission européenne et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il a ainsi œuvré dans la région Asie-Pacifique, en Europe (Balkans) et en Afrique de l'Ouest.

(août 2010)